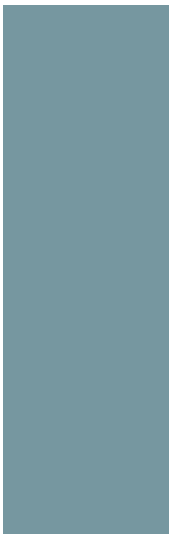


**LE  
PARRAINAGE**  
*by HELENIS*



D E V E N E Z   A M B A S S A D E U R   H E L E N I S

**HELENIS**  
DE LA PASSION NAÎT L'AUDACE

# ÊTRE AMBASSADEUR, C'EST RAPIDE, FACILE ET... GAGNANT !

## FICHE PARRAINAGE



1

Complétez les **coordonnées de votre filleul** sur la fiche parrainage.

Votre **statut d'Ambassadeur** est actif dès que votre filleul signe l'acte authentique de son logement dans une résidence HELENIS.

2



3

**Faites-vous plaisir** et choisissez un objet parmi notre sélection.



MADAME / MONSIEUR : .....

PROPRIÉTAIRE DE LA RÉSIDENCE : .....

### présente son filleul

CIVILITÉ :  Mme  M.

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

E-MAIL : .....

Mon filleul recherche

Une résidence principale  Un investissement

Fiche à retourner complétée et signée par courrier ou par mail à [lea.mourand@helenis.fr](mailto:lea.mourand@helenis.fr)

  
**HELENIS**  
DE LA PASSION NAÎT L'AUDACE

**LE  
PARRAINAGE**

by HELENIS

**VOTRE FILLEUL A FAIT L'ACQUISITION  
D'UN LOGEMENT 1 OU 2 PIÈCES...**

**...DÉCOUVREZ  
NOTRE SÉLECTION\***



**ENCEINTE  
PORTABLE**

**FAUTEUIL  
À BASCULE**



**CASQUE**

**LAMPE BOURGIE  
TRANSPARENT**



**LAMPE  
BALAD**

*\*Sous réserve des stocks disponibles*

**LE  
PARRAINAGE**

by HELENIS

**VOTRE FILLEUL A FAIT L'ACQUISITION  
D'UN LOGEMENT 3 OU 4 PIÈCES...**

**...DÉCOUVREZ  
NOTRE SÉLECTION\***



**VERTIGO**

**ENCEINTE  
COMPACTE**



**PIPISTRELLO**

**TÉLÉVISEUR**



**BOURGIE  
OR**

*\*Sous réserve des stocks disponibles*

# LE PARRAINAGE

by HELENIS

## PLAISIR DE PARTAGER...

## CONDITIONS GÉNÉRALES DU PARRAINAGE



**Article 1 :** Le parrainage n'est valable que si les coordonnées du filleul sont transmises à HELENIS à l'aide de la fiche parrainage avant la réservation du filleul.

**Article 2 :** Le parrainage est ouvert à toute personne physique ou morale ayant signé un acte authentique d'achat d'un logement réalisé par HELENIS.

**Article 3 :** Le parrainage ne peut être rétroactif. Les coordonnées du filleul doivent être communiquées à la société HELENIS avant ou pendant la réservation du filleul. À titre d'exemple, dans l'hypothèse où un parrainage serait postérieur à la première visite du filleul, ce dernier serait dépourvu de tout effet. De même, le parrainage ne peut concerner que des filleuls qui ne sont pas connus par la société HELENIS. Dans le cas contraire, le parrain en sera informé par la société HELENIS.

**Article 4 :** Un filleul ne peut bénéficier que d'un seul parrain.

**Article 5 :** Le parrain pourra choisir un objet parmi notre sélection chez notre partenaire High-tech dès lors que le filleul aura signé son acte authentique d'achat chez le notaire. En fonction des stocks disponibles, la société HELENIS se réserve le droit de vous proposer des produits d'une valeur équivalente chez le partenaire de son choix.

**Article 6 :** La valeur du bon d'achat est assujettie à l'impôt sur le revenu de l'année de la perception. C'est au parrain qu'il revient de faire la déclaration correspondante.

**Article 7 :** Un parrain ne pourra en aucun cas parrainer plus de 3 filleuls.

**Article 8 :** Le parrainage ne pourra produire ses effets que si les autres conditions suivantes sont respectées : 1/ Le parrain ne peut pas se parrainer lui-même. 2/ Le parrain ne peut pas parrainer toute personne rattachée à son foyer fiscal. 3/ Le parrain devra retirer son cadeau au Concept Store HELENIS dans le mois qui suit la signature de l'acte authentique d'achat de son filleul. 4/ Le parrainage n'est pas applicable à l'acquisition d'un appartement en primo-accession par le filleul.

**Article 9 :** La société HELENIS se réserve le droit d'interrompre librement toute opération de parrainage. Les droits des parrains pour le ou les parrainages en cours au moment de l'interruption de cette opération, seront néanmoins conservés.

**Article 10 :** La société HELENIS se réserve le droit d'apporter librement et à tout moment des modifications aux présentes conditions générales, sans préavis, et sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait.